

Le Tarier des prés, un "poids-plume" au cœur de nos prairies

Jean-Marie Henry

Parc naturel régional des Ballons des Vosges, 1 cour de l'Abbaye, F-68140 Munster ; jm.henry@parc-ballons-vosges.fr

De petites populations subsistent dans les fonds de vallées vosgiennes

Si autrefois le Tarier des prés était courant en Alsace, il est en forte régression depuis les années 60. Les causes sont multiples : remplacement des prairies par les cultures de maïs en plaine ou mécanisation de la fenaison en montagne. Celle-ci permet d'avancer la date de fauche vers la fin du mois de mai : un véritable "coup de grâce" pour ce nicheur tardif qui occupe parfois les prairies jusqu'à la mi-juillet.

Être agriculteur et préserver l'environnement

La protection du Tarier des prés dans la haute vallée de la Doller s'inscrit dans le cadre des mesures agri-environnementales, financées par l'Union Européenne, l'Etat, la Région Alsace et le Département du Haut-Rhin. Il s'agit de rémunérer par contrat les agriculteurs pour leur contribution à :

- l'entretien des espaces ouverts à des fins paysagères ;
- la préservation des sites et biotopes remarquables.

L'opération concerne 7 agriculteurs, tous éleveurs de vaches laitières sur prairies naturelles. La surface totale des secteurs concernés par la mesure est de 42,50 hectares.

Au-delà de la préservation du Tarier, c'est tout l'aspect pédagogique de sensibilisation à la nature d'un groupe d'agriculteurs qui est important.

La fauche tardive, ou comment sauver le Tarier des prés

Le cahier des charges prévoit que les prairies semi-humides soient fauchées après le 1^{er} juillet. Ainsi la faune, et notamment le Tarier des prés, achève son cycle de reproduction.

Afin de préserver la qualité du fourrage et ne pas compromettre la récolte du regain, un compromis a été trouvé : la localisation des nids est effectuée avant le 15 juin et les agriculteurs fauchent à partir de cette date en épargnant les zones de nidification. Elles seront fauchées après l'envol des jeunes.

Le Tarier des prés à la trace depuis 1997

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges a réalisé, avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux d'Alsace, le suivi de la reproduction du Tarier des prés sur deux secteurs de la haute vallée de la Doller. Ce suivi est financé par le Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable et consiste à :

- localiser les parcelles occupées par le Tarier des prés en repérant les mâles chanteurs, qui sont perchés bien en vue sur un piquet, un buisson, ou une herbe haute ;
- repérer les nids en observant les allées et venues des adultes au moment du nourrissage des jeunes ;
- marquer les îlots de nidification en plantant des piquets autour d'un carré de végétation de 30 x 30 mètres qui sera conservé jusqu'à l'envol des jeunes ;
- comptabiliser le nombre de jeunes à l'envol pour évaluer la productivité des couples.

Pour l'année 1999 : 32 jeunes Tariers à l'envol

Si plus de 30 couples et 45 jeunes avaient été observés en 1989 et 1990, une baisse importante a suivi jusqu'en 1993 où seuls 10 couples et 3 jeunes avaient été observés. Les effectifs sont remontés à partir de 1997, avec la mise en place des contrats (figure 1).

Ainsi, 13 couples nicheurs ont été localisés en 1999 dans les deux secteurs d'étude. Malgré un printemps pluvieux, la reproduction a été très bonne puisque, sur les 13 couples présents, 12 ont produit un minimum de 32 jeunes à l'envol ; si l'effectif s'est maintenu en 2000 avec 28 jeunes, la population a amorcé un déclin en 2001, avec 8 couples et 21 jeunes, en 2002 avec 16 jeunes (toujours pour 8 couples) et une chute en 2003 avec 5 couples qui ont produit 11 jeunes ; des chiffres alarmistes, expliqués en partie par les conditions météo médiocres (froid persistant en mai), mais pas seulement.

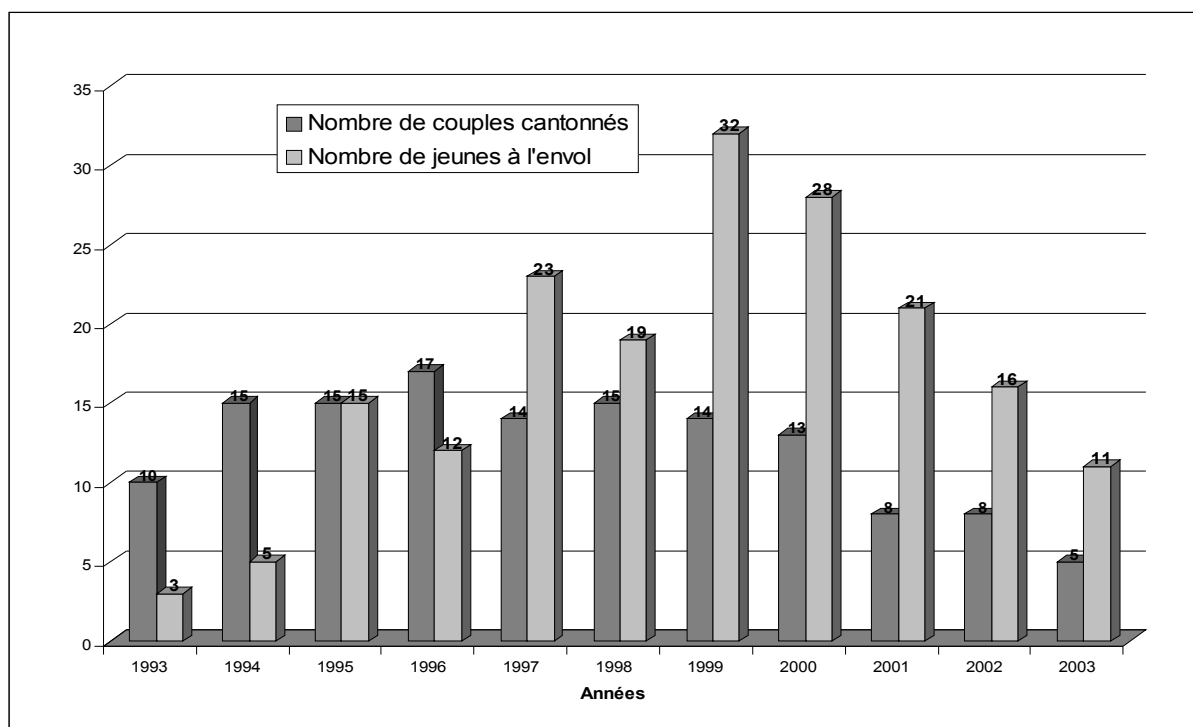
Enrayer la baisse d'effectifs en améliorant le dispositif

Si les mesures semblent avoir favorisé la reproduction de 1997 à 1999, plusieurs hypothèses sont avancées pour expliquer la baisse constante des effectifs à partir de l'année 2000 (figure 1) :

- la vulnérabilité des jeunes après l'envol en l'absence de couvert prairial ;
- la difficulté de bien localiser les nids (des échecs de nidifications ont été observés en 2000, 2001 et 2003 dans les îlots) ;
- l'absence de marquage des îlots pour des couples ayant niché trop tardivement etc.

Pour 2004, il est proposé d'étendre les îlots sous forme de bandes de 25 mètres de large et dont la longueur variable serait délimitée par des éléments naturels comme un chemin, une ripisylve, des bosquets etc. Ce dispositif assurerait une meilleure protection contre les prédateurs, une réserve de nourriture pour les jeunes et éviterait des erreurs de localisation.

FIGURE 1 – Evolution du nombre de couples cantonnés et du nombre de jeunes à l'envol (source : LPO Alsace, Laurent WAEFFLER).



En savoir plus sur le Tarier des prés

- Nom latin : *Saxicola rubetra*
- Famille : la même que le merle, les grives, le rouge-gorge, le rossignol, c'est-à-dire les Turdidés.
- Sa maison préférée : les prairies de fauche humides et semi-humides.
- Son plat favori : les insectes qu'il capture en vol ou au sol. Il raffole notamment des guêpes et des abeilles.
- En hiver : Le Tarier des prés regagne l'Afrique dès la fin du mois d'août. À partir de la mi-avril, il revient chanter dans nos contrées.

Bibliographie

- ACKERMANN L. (1999) : "Suivi d'une population de Tarier des prés (*Saxicola rubetra*) dans la haute vallée de la Doller (Haut-Rhin)", *Ciconia*, 23 (3), 81-100.
- BOULESTEIX P. (1994) : "Le Tarier des prés", *Nouvel Atlas des Oiseaux Nicheurs de France*, Yeatmann-Berthelot & Jarry éd., Société Ornithologique de France, Paris, 776 pages.
- C.E.O.A. (1989) : *Livre Rouge des Oiseaux Nicheurs d'Alsace*, *Ciconia*, 13, numéro spécial, 312 pages.
- GEROUDET P. (1998) : *Les passereaux d'Europe. Tome 1: des Mésanges aux Fauvettes*, Delachaux et Niestlé, Paris, 320 p.
- WAEFFLER. L, PROBST C., SANE F. (1997 à 2003) : *Rapports du "Suivi de l'avifaune dans la vallée de la Doller – Le Tarier des prés"*, LPO Alsace.